



Volet 1

LE PATRIMOINE, C'EST QUOI ?

Document complémentaire
pour l'enseignant

Remerciements

Ce projet a été réalisé grâce à une contribution du gouvernement du Québec.

Québec 

Nous souhaitons également remercier tous les bénévoles qui ont collaboré au projet :

Nancy Dunton, révision scientifique

Julie Etheridge, conception des activités

Chantal Gagné, conception des activités

Tania Mignacca, graphisme

Mireille Pilotto, révision linguistique

HÉRITAGE MONTRÉAL, C'EST QUOI ?

Fondé en 1975, Héritage Montréal œuvre à promouvoir et à protéger le patrimoine architectural, historique, naturel et culturel du Grand Montréal. Au cœur d'un vaste réseau de partenaires, Héritage Montréal, organisme privé sans but lucratif, agit par l'éducation et la représentation pour faire connaître, mettre en valeur et préserver l'identité et les spécificités de Montréal.

Héritage Montréal conserve depuis sa création son rôle d'acteur informé, apolitique et indépendant.



Visites guidées ArchitecTours



Journée internationale des monuments et des sites

QUE FAIT HÉRITAGE MONTRÉAL ?

Héritage Montréal agit par l'éducation et par la représentation. Cela consiste à intervenir directement auprès de la population en général par ses activités et, directement ou indirectement, auprès des acteurs responsables de la protection du patrimoine et de sa mise en valeur. Les principaux acteurs sont les institutions, les services publics (gouvernements), les propriétaires ou les gestionnaires de biens.

■ Représentation

Influencer les différentes instances responsables dans leurs prises de décision par son autorité et son expertise en matière de patrimoine.

Agir comme catalyseur dans le milieu pour favoriser la cohérence des interventions et maximiser les effets tangibles et durables.

■ Éducation

Œuvrer à la sensibilisation et à l'éducation des citoyens de façon à les responsabiliser et à faire évoluer les comportements.

Sites Web :

[Héritage Montréal](#)
[Montréal en quartiers](#)
[Plateforme H-MTL](#)

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE ?

Selon le Conseil du patrimoine de Montréal

Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre.

Selon Héritage Montréal

Les types de patrimoine

Héritage Montréal s'intéresse d'abord au patrimoine que l'on peut situer et décrire sur un plan.

Tout en concentrant son action sur le patrimoine bâti montréalais, Héritage Montréal se préoccupe de cinq facettes de ce patrimoine immobilier, soit :

- Les sites d'intérêt commémoratif (bâtiments ou lieux associés à des événements ou des personnages historiques ; toponymie).
- Les sites d'intérêt archéologique (sites ou vestiges, enfouis ou non, témoignant d'une étape de l'histoire qui s'est déroulée à Montréal).
- Les sites d'intérêt architectural (bâtiments exceptionnels ou typiques de toutes époques, ouvrages de génie civil, œuvres d'art public, aménagements paysagers).
- Les sites d'intérêt paysager (vues et repères urbains, fleuve, montagne, topographie, arbres de rue, grands parcs, canaux, caractéristiques architecturales des quartiers).
- Les sites d'intérêt écologique (sites identifiés aux termes des sciences naturelles, hydrologie, évidences géologiques, écosystèmes forestiers, haltes migratoires).

La définition du patrimoine

Il est difficile de formuler une définition du patrimoine tant ce dernier est incarné dans une diversité d'objets ou d'autres aspects de notre mémoire. Le patrimoine est bien plus qu'un objet du passé.

Tout d'abord, il existe dans notre quotidien, que l'on en soit conscient ou non. Il y a le patrimoine tangible : archives, objets, plaques et inscriptions commémoratives, bâtiments, quartiers, parcs et vestiges archéologiques enfouis ou découverts.

À Montréal comme ailleurs, le patrimoine compte aussi une part d'intangibilité sous forme de traditions et de modes d'expression culturels. Pensons, par exemple, aux métiers et aux savoir-faire traditionnels du bâtiment. Ou encore, que serait Montréal sans ses bagels et son smoked meat ?

Concentrons-nous cependant sur le patrimoine urbain. Bien que l'architecture en soit une composante incontournable, le patrimoine urbain fait aussi référence à des paysages, des quartiers ainsi qu'à des composantes naturelles et à des sites archéologiques. Si tout peut être porteur de mémoire, tout n'a pourtant pas la même signification, et donc tout ne peut pas être traité de la même manière. Par conséquent, s'occuper de patrimoine, c'est connaître cette signification et agir en fonction de celle-ci.

À la lumière de ce qui précède, une mise au point s'impose. L'intérêt patrimonial provient de la valeur que l'on attribue collectivement ou individuellement à un lieu ou à un objet. Connaissance et reconnaissance vont de pair en patrimoine.

Cependant, ce qu'on reconnaît comme patrimonial évolue de jour en jour. La définition du patrimoine se transforme de manière continue et elle tend à s'élargir au passage du temps. Ce qui n'était pas d'intérêt peut le devenir en l'espace d'une génération. L'exemple du patrimoine moderne l'illustre bien. C'est ainsi que la Place Ville Marie (1962) et l'ensemble immobilier Habitat 67 (1967) font dorénavant partie de l'identité de Montréal. Ancienneté n'est donc pas automatiquement synonyme de patrimoine et de valeur, pas plus que monumentalité, du reste, comme en témoigne l'intérêt des Montréalais pour les duplex et triplex du quartier Plateau Mont-Royal, qui sont pour la plupart de modestes habitations.

Enfin, rappelons-nous que, malheureusement, on prend surtout conscience de notre patrimoine lorsqu'il est menacé de démolition ou de défiguration. Or, le patrimoine, on ne le perd qu'une fois. Pourtant, il constitue en définitive une richesse collective et non renouvelable qui confère, le plus souvent à notre insu, une qualité à notre environnement.

QU'EST-CE QU'UN SITE PATRIMONIAL ? COMMENT DÉCIDE-T-ON SI UN SITE EST PATRIMONIAL ?

On détermine si un site est patrimonial en se basant sur ses valeurs.

Valeur patrimoniale :

Importance ou signification esthétique, historique, scientifique, culturelle, sociale ou spirituelle pour les générations passées, actuelles ou futures. La valeur patrimoniale d'un lieu repose sur ses éléments caractéristiques tels que les matériaux, la forme, l'emplacement, les configurations spatiales, les usages ainsi que les connotations et les significations culturelles.

(Source : Lieux patrimoniaux du Canada, 2010)

Certaines valeurs peuvent s'opposer ; certaines doivent être priorisées ; toutes les valeurs ne sont pas associées à tous les sites. Le temps ou l'époque peut changer la perception et la valeur des bâtiments.

(Source : Orbasli, 2008)

Les valeurs définies ci-dessous sont tirées et adaptées d'un ouvrage d'Aylin Orbasli, architecte britannique spécialisée en conservation du patrimoine. À noter que le terme « bâtiment » utilisé par Orbasli a été remplacé par « site » dans nos définitions. Pour Héritage Montréal, un site permet d'inclure plus de types de patrimoine, c'est-à-dire qu'il peut comprendre : un bâtiment, un monument, une œuvre d'art, un espace public, un parc, un paysage, une vue, une rue, etc.

- **Valeur de rareté et d'âge** : plus un site est ancien, plus il sera susceptible d'avoir de la valeur. Toutefois, le passage du temps entraîne nécessairement la perte de bâtiments historiques. Ainsi, un site ancien aura de la valeur parce qu'il s'agit de l'un des rares exemples toujours visibles et que l'on ne dispose pas d'archives le documentant. La rareté s'applique aussi au type de bâtiment et aux techniques de construction.
- **Valeur architecturale** : la qualité exemplaire de la conception, les proportions et la contribution du bâtiment à la qualité du milieu de vie constituent sa valeur architecturale. L'importance d'un bâtiment comme exemple d'un style ou d'une période donnée, un projet important dans la carrière d'un architecte, l'utilisation de techniques de construction innovantes vont également contribuer à la valeur architecturale.
- **Valeur artistique** : la qualité des artisans qui ont construit un bâtiment ou des œuvres d'art qui font partie intégrante du bâtiment (des murales, par exemple).
- **Valeur associative** : l'association d'un bâtiment avec un événement ou une personne.
- **Valeur culturelle** : les bâtiments révèlent de l'information sur différents aspects du passé, comme la façon de vivre, l'usage des matériaux et les techniques utilisées pour la construction.
- **Valeur économique** : le plus grand bénéfice économique provient du tourisme, ce qui est devenu le principal argument pour la conservation au 20^e siècle. Il y a cependant d'autres considérations économiques : le patrimoine bâti contribue au caractère et à la popularité d'un quartier et entraîne une hausse de la valeur des maisons.
- **Valeur éducative** : les sites historiques peuvent nous apprendre plusieurs choses, que ce soit sur une période de l'histoire, sur les coutumes et les relations sociales d'autrefois ou sur des techniques de construction. Le processus de conservation peut lui aussi avoir une valeur éducative.
- **Valeur émotionnelle** : les personnes qui utilisent ou visitent un bâtiment peuvent ressentir un attachement ou être émus devant la qualité de l'œuvre. Ainsi, on peut être attaché à un bâtiment de notre quartier ou être impressionné par la qualité exceptionnelle d'un emblème de notre milieu ou de notre société.
- **Valeur historique** : un site est un témoin du passé, mais il peut aussi avoir joué un rôle dans l'histoire ou être lié à certains événements. L'histoire incarnée par le site est quelquefois le seul lien qui subsiste avec des événements du passé.
- **Valeur paysagère** : le patrimoine bâti fait partie du paysage. L'appréciation et la compréhension d'un bâtiment doivent inclure son contexte et son environnement. Dans certains cas, le bâtiment et le paysage constituent même un tout indissociable.
- **Valeur locale distinctive** : une particularité qui rend le site différent de tout ce qui se trouve ailleurs, par exemple des matériaux ou des techniques de construction particuliers à une région.

- **Valeur politique** : certains sites peuvent être conservés pour des raisons politiques. Selon le gouvernement en place ou pour des raisons de revenus issus du tourisme, certains sites peuvent être favorisés.
- **Valeur publique** : des places publiques peuvent avoir de la valeur, surtout si elles ont été au cœur d'événements marquants. Des espaces publics peuvent acquérir de la valeur quand des bâtiments sont en danger et que la population se mobilise.
- **Valeur religieuse/spirituelle** : pour les pratiquants, les lieux de culte ont une valeur intrinsèque. La valeur spirituelle et religieuse peut aussi s'appliquer à des éléments de la nature, des routes de pèlerinage ou d'anciens lieux de culte qui ont maintenant un nouvel usage.
- **Valeur scientifique, technique et du savoir** : les techniques de construction et les matériaux utilisés confèrent aux bâtiments une valeur scientifique en raison de l'information qu'ils contiennent. Par exemple, l'origine des matériaux, les outils utilisés ou encore les traces d'interventions ou de modifications passées. Cette valeur est liée à la valeur éducative.
- **Valeur sociale** : la signification d'un site historique pour une collectivité est sa valeur sociale. Un parc peut être apprécié par une collectivité sans égard à sa valeur historique ou architecturale. L'association d'un site à des événements ou des festivals peut aussi contribuer à sa valeur sociale.
- **Valeur symbolique** : érigés pour commémorer des événements historiques importants, les monuments ont souvent une valeur symbolique. La valeur symbolique peut changer avec le temps (selon les événements et la politique); elle peut aussi être modifiée par les nouvelles générations, qui n'ont pas les mêmes références.
- **Valeur technique** : la technologie utilisée pour la construction d'un site et sa contribution à l'avancement des techniques de construction à cette époque. La valeur technique peut aussi être liée aux systèmes environnementaux intégrés à la conception.
- **Valeur du paysage urbain** : dans plusieurs cas, ce ne sont pas les qualités individuelles d'un site qui sont les plus importantes, mais sa contribution à un groupe de bâtiments, une rue ou un paysage urbain. Les sites ne peuvent pas être étudiés séparément de leur contexte. Souvent, la valeur est plus grande pour un ensemble que pour un site individuel.

(Orbasli, Aylin. *Architectural Conservation: Principles and Practice*, Blackwell Publishing, 2008)

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE À MONTRÉAL ?

Le patrimoine montréalais

Montréal compte parmi les métropoles les plus anciennes en Amérique du Nord. Son patrimoine est l'un des plus riches et diversifiés du continent. Peu de milieux urbains nord-américains comportent autant de traces de différentes sociétés et de périodes qui ont marqué son évolution : préhistoire, Premières Nations, régime français, époque britannique, métropole industrielle et financière, et ville moderne. Le patrimoine montréalais s'exprime sous de multiples formes : squares, parcs, ensembles industriels, quartiers résidentiels et rues commerciales, ce ne sont que quelques exemples de la diversité si spécifique à Montréal.

La richesse patrimoniale montréalaise se manifeste non seulement dans le centre de la ville, mais aussi aux quatre coins de l'île, là où se trouvaient autrefois des noyaux villageois, et dans ses lieux de contact avec l'eau. Ainsi, Sainte-Anne-de-Bellevue, Rivière-des-Prairies, Sainte-Geneviève, Lachine et le Sault-au-Récollet témoignent de différentes époques de développement du Grand Montréal. Il en est de même pour les villes de la Rive-Sud et les anciens villages de l'île Jésus (Laval) et de la Rive-Nord.

(Source : Plateforme H-MTL, section Boîte à outils)

EXEMPLES DE SITES PATRIMONIAUX MONTRÉALAIS

(images accessibles via Dropbox)

- 01– Chic Resto Pop, ancien presbytère et église Saint-Mathias-Apôtre © Héritage Montréal
- 02– Résidences, rue du Square-Saint-Louis © Héritage Montréal
- 03– Résidences, rue du Square-Saint-Louis © Héritage Montréal
- 04– Caserne de pompier de Saint-Henri © Héritage Montréal
- 05– Ancienne usine Redpath Sugar transformée en copropriété © Héritage Montréal
- 06– Maison Fendall, avenue Decelles à Côte-des-Neiges © Héritage Montréal
- 07– Station de métro LaSalle © Héritage Montréal
- 08– Stade olympique © Héritage Montréal
- 09– Mont-Royal, avec vue sur le monument George-Étienne-Cartier et la croix © Héritage Montréal
- 10– Place Ville Marie © Héritage Montréal
- 11– Centre-ville : église Saint-George, 1250, boul. René-Lévesque O., SNC-Lavalin et tour CIBC © Héritage Montréal
- 12– Monument aux héros de la guerre des Boers, square Dorchester © Héritage Montréal
- 13– Centre-ville : gare Windsor, 1250, boul. René-Lévesque O., SNC-Lavalin et tour CIBC © Héritage Montréal
- 14– Farine Five Roses © Héritage Montréal
- 15– Vue sur le Mont-Royal et l'hôpital Royal Victoria © Héritage Montréal
- 16– Église Très-Saint-Nom-de-Jésus © Jean-François Séguin, photographe
- 17– Biosphère © Héritage Montréal
- 18– Maison « Bonheur d'occasion » à Saint-Henri © Jean-François Séguin, photographe
- 19– Vue de l'avenue McGill College © Héritage Montréal
- 20– Oratoire Saint-Joseph © Héritage Montréal
- 21– Maisons ouvrières, rue Mullins à Pointe-Saint-Charles © Héritage Montréal
- 22– Habitat 67 © Héritage Montréal
- 23– Silo n° 5 © Héritage Montréal
- 24– Fontaine au parc Outremont © Héritage Montréal
- 25– Fontaine au parc Sir-George-Étienne-Cartier à Saint-Henri © Héritage Montréal
- 26– Vestiges archéologiques, tanneries de Saint-Henri © Héritage Montréal
- 27– Westmount Square © Héritage Montréal
- 28– Collège Dawson © Héritage Montréal
- 29– Ancienne école HEC, aujourd'hui Bibliothèque et Archives nationales du Québec © Héritage Montréal

COMMENT RECONNAÎTRE LES VALEURS D'UN BÂTIMENT ?

1) En considérant ses caractéristiques :

Éléments caractéristiques

Matériaux, forme, emplacement, configurations spatiales, usages et connotations ou significations culturelles qui contribuent à la valeur patrimoniale d'un lieu et qu'il faut protéger pour sauvegarder cette valeur patrimoniale.

(Source : Lieux patrimoniaux du Canada, 2010)

- a. Quels sont les matériaux ?
- b. Quelle est la forme du bâtiment ?
- c. Fait-il partie d'une ville, d'un village ou d'un paysage ? (contexte)
- d. Quel est son usage actuel ? Son usage passé ?
- e. Qu'est-ce qui le distingue ?
- f. Est-ce que le bâtiment est un peu important ou très important pour les habitants du quartier ? Pourquoi ?

2) En cherchant des informations :

- a. Quelle est sa date de construction ?
- b. Qui est l'architecte ? Qui l'a construit ?
- c. Qui a habité ou travaillé dans ce bâtiment ?
- d. Le bâtiment a-t-il été modifié depuis sa construction ?

QUI DÉCIDE QUELS SONT LES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX ?

- Citoyens, en tant que partie de la société civile.
- Décideurs : arrondissement, ville, gouvernements provincial et fédéral.
- Acteurs : professionnels (architectes, urbanistes), propriétaires, promoteurs.

Qui décide ?



■ Société civile ■ Acteurs ■ Décideurs

Les valeurs associées à un site permettent de déterminer s'il a une valeur patrimoniale. Dans certains cas, des sites seront très importants pour la population et c'est celle-ci qui contribuera à déterminer la valeur patrimoniale (par exemple, les citoyens qui se mobilisent pour empêcher la démolition d'une église de leur quartier). Les professionnels et les propriétaires peuvent eux aussi étudier certains sites pour déterminer leur valeur. Ils pourront alors intégrer et respecter ces valeurs dans l'entretien ou les travaux qui y sont effectués.

Dans d'autres cas, ce sont plutôt les autorités municipales ou gouvernementales qui, d'après l'étude du site et de ses valeurs, attribueront un statut patrimonial.

Ce ne sont pas tous les sites patrimoniaux qui reçoivent un statut de protection de la municipalité ou du gouvernement. Un site peut être désigné patrimonial sans être protégé par la loi.

SI UN SITE EST PATRIMONIAL, COMMENT EST-IL PROTÉGÉ ?

La municipalité et le gouvernement provincial ou fédéral évaluent les bâtiments et les sites d'après la liste des valeurs mentionnées plus haut. Si les valeurs sont reconnues, il est possible que l'on attribue au site un statut particulier. Les statuts sont variés ; un site peut être « classé » ou « cité ». Un statut obligera par exemple le propriétaire à soumettre ses plans à la municipalité ou au gouvernement pour faire approuver toute modification qu'il souhaite apporter au site. Le statut peut alors aider à s'assurer que les modifications à un site respectent sa valeur patrimoniale. Ainsi, quand le Musée des beaux-arts de Montréal a amorcé son projet de transformation de l'église Erskine and American en salle d'exposition et de concert, le projet a dû être révisé par le gouvernement fédéral qui avait octroyé un statut patrimonial au bâtiment.

Pour plus de renseignements :

www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=9309
patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/protection.php

Toutefois, même si un site détient un statut, cela ne garantit pas nécessairement sa protection. Plusieurs bâtiments ont été transformés sans que leurs particularités et leurs qualités ne soient respectées.

En revanche, d'autres l'ont été avec succès. En voici quelques exemples :

- [Fonderie Darling](#)
- [Maison Notman](#)
- [Monastère du Bon-Pasteur](#)

SI UN BÂTIMENT EST PATRIMONIAL, QU'EST-IL POSSIBLE DE MODIFIER À L'EXTÉRIEUR ET À L'INTÉRIEUR ?

Pour conserver les valeurs déterminées (et leur signification), il faut d'abord avoir les connaissances nécessaires du bâtiment pour comprendre ses valeurs. Ensuite, on peut faire des modifications qui respectent le mieux possible ces valeurs. La conservation, c'est également tenir compte du passé (histoire) et du présent (besoins et ressources), et assurer un futur durable. (Source : Orbasli, 2008, p. 38)

Types de modifications possibles

Restauration

Action ou processus visant à révéler, à faire retrouver ou à représenter fidèlement l'état d'un lieu patrimonial ou d'une de ses composantes, comme il était à une période particulière de son histoire, tout en protégeant la valeur patrimoniale du lieu.

(Source : Lieux patrimoniaux du Canada, 2010)

Rénovation

Processus visant à apporter des modifications à des objets, en particulier des bâtiments ou d'autres structures, avec l'intention d'améliorer leur condition et d'effectuer les réparations nécessaires pour les remettre en bon état.

(Source : The Getty Research Institute, Art & Architecture Thesaurus)

POURQUOI DÉMOLIT-ON DES BÂTIMENTS? COMMENT EST-CE POSSIBLE ?

- Négligence : le bâtiment a de la valeur, mais il n'est pas entretenu.
- Dommages : par le feu, un désastre naturel, des travaux à proximité.
- La valeur du site n'est pas suffisante pour justifier sa conservation.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES / BIBLIOGRAPHIE

Sur le Web

- Agence Parcs Canada, [Lieux patrimoniaux du Canada](#).
- Héritage Montréal. [Plateforme H-MTL](#), onglet Boîte à outils.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec, [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#).
- The Getty Research Institute, [Art & Architecture Thesaurus](#).
- Ville de Montréal, [Conseil du patrimoine de Montréal](#).
- Ville de Montréal, [Grand répertoire du patrimoine bâti](#).

Ouvrages

- Lieux patrimoniaux du Canada. *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada – Une collaboration fédérale-provinciale-territoriale*, Sa majesté la reine du chef du Canada, deuxième édition, 2010, 300 pages. [Disponible en ligne](#).
- Orbasli, Aylin. *Architectural Conservation: Principles and Practice*, Éditions Wiley, 2008, 240 pages.
- Benoit, Michelle. *Pignons sur rue : les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin littérature, 1991, 393 pages.